



LES ACTEURS DU TRAITEMENT DES EAUX DE LA PARCELLE SOUFFLENT LEUR PREMIERE BOUGIE !

Le 13 octobre 2020, en ouverture des 1^{ères} Rencontres Nationales de la Gestion des Eaux à la Source, nous annonçons la création d'une nouvelle organisation professionnelle rassemblant les **Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle**.

A l'occasion de l'édition 2021 de ces Rencontres, nous vous présentons ici le bilan d'une première année fructueuse malgré un contexte sanitaire compliqué.

27 ADHERENTS

Un succès d'adhésion, nous sommes fières d'avoir accueillis **10 nouveaux membres**, sur les 12 derniers mois, tous acteurs de l'ANC, de la gestion des eaux pluviales, de la valorisation des eaux non conventionnelles ou des services. Il s'agit des sociétés :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| ▲ ATB FRANCE, | ▲ FONTAINE INGENIERIE, |
| ▲ ATELIER – REEB, | ▲ POLIECO FRANCE, |
| ▲ BIONEST FRANCE, | ▲ REMOSA FRANCE, |
| ▲ ECO TERRE, | ▲ SAGEAU, |
| ▲ ELOY, | ▲ SOPREMA. |

10
NOUVEAUX
ADHERENTS

DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET DES PARTENARIATS CONFIRMES

L'ATEP a rejoint la CNATP et la CAPEB dans l'association EssorDurable, pour contribuer au développement de la marque **QUALIPLUIE** par la formation des artisans à la mise en œuvre de systèmes de récupération et de rétention d'eau de pluie ainsi qu'à la gestion de l'eau à la parcelle. www.qualipluie.com

La réussite de la première convention cadre avec l'**ENGEES** a encouragé l'élaboration d'une nouvelle convention avec l'ATEP, toujours dans les domaines de la formation, du recrutement, de l'accueil de stagiaires et d'apprentis, de la recherche et du développement. De nouvelles pistes renforçant cette collaboration ont été identifiées, notamment dans le secteur de la valorisation des eaux de la parcelle.

Cette convention a été conclue lors du salon virtuel du Carrefour des gestions locales de l'eau de 2021. www.engees.unistra.fr

L'ATEP est également partenaire de l'Association **EAU FIL DE L'EAU** pour la promotion des métiers de l'assainissement non collectif par la formation, l'éducation et l'information. www.eaufildeleau.fr

L'ATEP participe, avec la **CNATP** et la **FNSA – SYNABA** et **SNEA**, à la reconnaissance des qualités et compétences des bureaux d'études, des fabricants, des installateurs et des entreprises d'entretien et de maintenance au travers des **PROS DE L'ANC**. www.pro-anc.fr

L'ATEP et ses adhérents participent activement aux travaux réglementaires notamment dans le cadre du **PANANC** et également aux travaux normatifs dans le cadre d'**AFNOR** et du **CEN**.

DES ACTIONS STRUCTURANTES POUR LA PROFESSION

Dans le cadre du plan "Économie circulaire" du Conseil National de l'Industrie les industriels de l'assainissement à la source ont été sollicités pour adapter les ACV à leurs domaines. L'ATEP s'est donc saisi du sujet et a mis en place un comité d'expert. Un diagnostic a été réalisé en 2020 par INRAE. Actuellement **INRAE TRANSFERT** travaille à la définition d'un cadre méthodologie pour la standardisation des ACV des systèmes de traitement des eaux de la parcelle donc l'ANC.

Dans le cadre des **PROS DE L'ANC**, l'ATEP s'engage et s'investit dans la rédaction de fiche réflexe concernant l'entretien des installations et à un travail sur les sous-produits, leurs filières de traitement, de recyclage et d'élimination en anticipation des conséquences et obligations de la loi AGEC et donc la mise en place de la filière REP pour les déchets du bâtiment.

L'ATEP travaille actuellement à la mise en place de la traçabilité des installations en partenariat avec la société **360 SMART CONNECT** et ouvre la réflexion à la mise en place d'un véritable observatoire des installations.

L'ATEP soutient également toute démarche permettant d'engager ses adhérents dans la promotion de la qualité comme en atteste sa Charte de déontologie professionnelle.

2021 a été également l'occasion de mettre en place notre organisation et notre gouvernance.

Vous pouvez dès à présent retrouver de nombreuses informations sur l'ATEP sur notre nouveau site Internet : www.atep-france.org

Co-organisateur des Rencontres Nationales de la Gestion des Eaux à la Source, nous vous donnons rendez-vous les 1^{er} et 2 décembre 2021 à Dijon pour suivre nos interventions lors :

- Atelier B2 – Entretien / maintenance à la parcelle : outils et perspectives,
- Atelier B4 – La REUT, quelle qualité d'eau pour quel usage ?
- Atelier A5 – Bâtiment durable et place de l'eau,
- Atelier B5 – Toutes les solutions de gestion de l'eau de pluie à la parcelle,
- Atelier A6 – Devenir des sous-produits de filtration en fin de vie,
- Atelier participatif C5 – Rexbar : Valorisation des eaux non conventionnelles.

Participez gratuitement à cet évènement avec le code INVATEP.

Nous vous donnons également rendez-vous les 26 et 27 janvier 2022 pour découvrir notre **nouveau guide de la gestion des eaux de la parcelle** lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat ATEP, Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle, rassemble les fabricants, les entreprises de services et leurs partenaires afin de contribuer à l'essor de la valorisation des eaux de la parcelle autour de :

-  Le traitement des eaux usées : séparation à la source et assainissement non collectif,
-  La gestion au travers de la récupération, le stockage et le traitement des eaux pluviales
-  La valorisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux grises, eau de pluie).

NOS ADHERENTS



ATEP

Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle
122, rue Amelot - 75011 Paris – France
Tél. : 01.42.89.66.53
www.atep-france.org

Contact presse :
Jérémie STEININGER, Délégué général
Port. 06.42.48.29.79
jeremie.steininge@orange.fr